



Montreuil sous Bois,
le 26 avril 2012

AUX ELUS CHSCT
AUX DS/DSC

Cher camarade,

Dans le code du travail il est prévu d' « adapter le travail à l'homme », qu'en est-il aujourd'hui dans nos entreprises ? Le rachat, les fusions des entreprises et donc la pression des actionnaires et de la rentabilité financière impactent et dégradent les conditions de travail des salariés. L'intensification du travail, les délais, la mise en concurrence des salariés mettent à mal le travail et la vie au travail.

Le CHSCT dans son rôle essentiel de prévention dispose d'un outil prévu dans le code du travail :

L'expert du CHSCT,

Une expertise pourquoi ? Comment ?

Quelles démarches pour le CHSCT ?

Rédiger le cahier des charges ?

Assurer le suivi ?

Prise en compte des préconisations des experts par le CHSCT ?

Autour de ce thème, nous vous proposons donc de participer à une journée d'étude :

Le mercredi 30 mai 2012

A la Fédération – Salle Cazenave

De 8 h 30 à 16 h 30

Cette journée est limitée à 30 participants, au-delà une autre session vous sera proposée, pour cela il faut vous inscrire, le plus rapidement possible, en renvoyant le coupon réponse ci-dessous.

Cette journée est à prendre sur les heures de délégation.

Dans cette attente, je t'adresse cher (e) camarade mes fraternelles salutations.

---✂-----

BULLETIN DE PARTICIPATION

A retourner le plus rapidement possible à Pelthier Pascal

Par courrier à la Fédération ou par E-mail : formation@construction.cgt.fr

Nom – Prénom : **Syndicat :**
..... je m'inscris pour la journée d'étude sur l' « **expertise du Chsct** »

FNSCBA

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr